HVC	Armagh 6 348ha	Massif 9 348 ha	Grande-Coulée 813 ha	Lac Talon 1 175 ha	Grande Rivière 10 176 ha	Daaquam 704 ha	Caribou 187 ha	Témoins Écologiques 2 097 ha	Petit Lac St-François 202 ha	Petit Lac St-François Nord 66 ha	Lac Bisby Lac de l'Argile 63 ha	Colline Poudrier-Rivière de l'Or 229 ha	Serpentine de Coleraine 396 ha	Frontenac 7 507 ha	Refuge 116 ha	Lac Central 20 ha	Lac Portage 226 ha	Rivière du Portage 17 ha
Catégorie 1																		
Réserve écologique		X				X							X					X
Ravage de Cerf de Virginie					X		X			X					X			
Bassin versant de la Grande-Rivière (saumon)					X													
Bassin versant en allopatrie	X	X	X	X														
Lisières boisées protégées pour allopatrie	X	X	X	X	X				x			5						
Frayère	3	6			4				2			3						
Habitat délimité de la Grive de Bicknell (fragilité des mileux montagneux)		8	Probable															
Nid de pygargue				1														
Autres espèces à statut précaire dont la présence est confirmée (flore ou faune)		10		4					3				X					
Parc National														X				
Site Géologique exceptionnel												X						
Catégorie 2																		
Forêts d'intérieur (quantité importante)		X				X				X								
Catégorie 3																		
Écosystème forestier exceptionnel		3 (dont un est un projet)				2					x	X				X		
Refuges biologiques	5	1			4	2			X						X		X	

HVC	Objectifs d'aménagement	Modalités d'intervention	Modalités de suivi (S) et efficacité (E) des mesures en regard de l'objectif (section du tableau d'EIE concerné)	Responsable du suivi
Catégorie 1				
Réserve écologique	Protection et maintien de l'intégrité	Aucun aménagement forestier permis. Intégrer les réserves écologiques dans des aires protégées candidates plus grandes afin d'en garantir l'intégrité. (FHVC #6 au complet et 1925 ha dans la FHVC #2)	**S-** Vérification des contours du PAIF avec les affectations. - Vérification des relevés GPS du balisage vs affectations. - Suivi terrain des entrepreneurs. - Conformité au RAIF avec le respect des éléments à protéger. **E-** Protection = efficace **(1.9.1)**	Forap - MFFP
Ravage de Cerf de Virginie	Maintien de l'habitat du cerf de Virginie (nourriture, abri, dépense énergétique faible).	Nouveau plan en élaboration par le MFFP (dévoilement prévu au printemps 2016, mais toujours pas connu en janvier 2021) d'ici le dévoilement du nouveau plan, chacune des planifications réalisées dans le secteur du ravage sont validés par la direction de la gestion de la faune.	Modalitées à venir selon le nouveau plan **(5.3.3 et 1.8.4)**	MFFP Jean François Dumont Forap
Bassin versant de la Grande-Rivière (saumon)	Maintien de la qualité de l'habitat de l'omble de fontaine et/ou du saumon de l'Atlantique	Respect des modalités particulières pour les zones d'allopatrie de l'omble de fontaine. Les modalités traitent du pourcentage en aire équivalente de coupe (AEC) des bassins versants des rivières à saumons, des lisières boisées protégées et de voirie forestière.	**S-** Vérification des contours du PAIF avec les affectations. - Vérification des relevés GPS du balisage vs affectations. - Suivi terrain des entrepreneurs. - Conformité des aménagements réalisés avec les modalités dans les bassins en allopatrie et de rivière à saumon (AEC et voirie) **(1.8.2 et 3.3.1)**	MFFP Jason Lamontagne Forap
Bassin versant en allopatrie			**E-** Ces bassins versants constituent des SFI officielles du MFPF secteur faune – De la pêche électrique se fait régulièrement et les résultats sont colligés dans le système GeoSIFA. Le maintien des espèces peut donc être documenté par période et par bassin versant. **(1.8.2)** **Considération des pentes fortes (carte)**	MFFP Jason Lamontagne Forap
Lisières boisées protégées pour allopatrie			Aucune récolte dans lisière boisée allopatrie	MFFP Jason Lamontagne Forap
Frayère				MFFP - Anabel Carrier
Habitat délimité de la Grive de Bicknell (fragilité des mileux montagneux)	Maintien de l'habitat de la Grive de Bicknell	- Intégrer une partie des habitats identifiés dans une aire protégée candidate - Protection intégrale des habitats identifiés à l'extérieur de l'aire protégée candidate - En ce qui concerne l'application du traitement d'EPC au-dessus d'une altitude de plus de 700 m et à l'extérieur des limites de l'habitat délimité de la grive de Bicknell, celui-ci devra respecter les éléments suivant afin de ne pas nuire à la grive: - Aucune EPC avant le 1er août, conserver le plus possible les arbres fruitiers, Laisser 10% de la superficie traitable intacte - Protéger d'éventuels habitats délimités dans le secteur Grande-Coulée	**S-** Vérification des contours du PAIF avec les affectations. - Vérification des relevés GPS du balisage vs affectations. - Suivi terrain des entrepreneurs. - Conformité au RAIF avec le respect des éléments à protéger - Suivi des déclarations d'espèces menacées **E-** Protection = efficace - Le Regroupement Québec Oiseaux coordonne le programme de suivi des oiseaux nichant en altitude (SONA). Deux routes d'écoute sont au massif du sud et une sur la Grande-Coulée. Le programme a débuté en 2011. - Le suivi de l'espèce menacée sera aussi précisé dans l'éventuel plan de rétablissement réalisé par le MFFP et/ou le MDDEP **(1.7.1, 1.7.4, 1.8.1 et 1.9.1)**	MFFP - Stéphane Dery MFFP - Jason Lamontagne Forap
Nid de pygargue	Protéger les sites de nidifications	Respect de l'entente administrative entre MFFP et MDDEP soit, protection intégrale d'un rayon de 300 m du nid, bande additionnelle de 400 mètres où les activités ne sont permises que du 1er septembre au 15 mars Formation des employés terrain à l'identification de cette espèce afin de localiser d'éventuels nids	**S-** Vérification des contours du PAIF avec les affectations. - Vérification des relevés GPS du balisage vs affectations. - Suivi terrain des entrepreneurs. - Conformité au RAIF avec le respect des éléments à protéger. - Suivi des déclarations d'espèces menacées **E-** Protection = efficace. - Le MRNF fait un suivi annuel des sites connus. Nous sommes donc en mesure de savoir si le nid est occupé d'année en année. - Plusieurs organismes liés à la faune font un suivi dans le temps de l'abondance de cette espèce (Voir article Soc. Provancher…) **(1.7.1)**	Forap
Autres espèces à statut précaire dont la présence est confirmée (flore ou faune)	Maintenir une qualité adéquate d'habitat pour ces espèces qui dépendent des vieilles forêts et/ou des forêts de sommet (700 m et plus). Approche par filtre brut.	**Massif :** - Proposition d'une aire protégée candidate dans le secteur du massif du sud **Lac Talon :** - Proposition d'un refuge biologique supplémentaire sur la montagne du lac Talon - Dans la zone située à moins de 100 m du lac Talon, protéger les vétérans d'espèces longévives (Pin blanc, épinettes, érables et bouleau jaunes, thuya) ayant un diamètre égal ou supérieur au diamètre optimal de récolte. - Maintien des tous les arbres morts qui ne causent pas de problèmes de sécurité dans la zone située à moins de 100 m du lac Talon	**S-** Vérification des contours du PAIF avec les affectations et protections proposées. - Vérification des relevés GPS du balisage vs affectations. - Suivi terrain des entrepreneurs. - Suivi des traitements en coupes partielles pour les structures à maintenir - Conformité au RAIF avec le respect des éléments à protéger - Suivi des déclarations d'espèces menacées **E-** Protection = efficace. - Plusieurs organismes liés à la faune et à la récréation font un suivi de la biodiversité dans les limites des parcs régionaux. Le MRNF, le Service canadien de la faune. (Voir rapport sur la faune des deux parcs de Paulette, 2010) **(1.9.1, 1.3.2, 1.7.2)**	Forap
Parc National	Protection intégrale	Aucun aménagement forestier	N'est pas inclus dans le territoire d'aménagement	Jason Lamontagne
Site Géologique exceptionnel	Protection intégrale	Aucun aménagement forestier	**S-** Vérification des contours du PAIF avec les affectations, - Vérification des relevés GPS du balisage vs affectations.	Jason Lamontagne
Catégorie 2				
Forêts d'intérieur (quantité importante)	Maintien de l'intégrité et des caractéristiques des forêts d'intérieur	Pour les FHVC Massif et Daaquam, proposition d'aires protégées candidates. Aucuns travaux dans ces zones protégées proposées par FORAP Aucune coupe de régénération à moins de 200 m. des forêts d'intérieur. (aires protégées)	**S-** Vérification des contours du PAIF avec les affectations. - Vérification des relevés GPS du balisage vs affectations. - Suivi terrain des entrepreneurs. - Conformité au RAIF avec le respect des éléments à protéger **E-** Protection = efficace. **(1.9.1)**	Forap
Catégorie 3				
Écosystème forestier exceptionnel	Conservation de forêts rares et anciennes	Aucun aménagement forestier permis dans les EFE.	**S-** Vérification des contours du PAIF avec les affectations. - Vérification des relevés GPS du balisage vs affectations. - Suivi terrain des entrepreneurs. - Conformité au RAIF avec le respect des éléments à protéger **E-** Protection = efficace. **(1.3.1)**	Forap
Refuges biologiques	Conservation de forêts mûres et surannées	Aucun aménagement forestier permis dans les refuges biologiques.	**S-** Vérification des contours du PAIF avec les affectations. - Vérification des relevés GPS du balisage vs affectations. - Suivi terrain des entrepreneurs. - Conformité au RAIF avec le respect des éléments à protéger **E-** Protection = efficace. **(1.1.1)**	Forap
			S- Suivi terrain des entrepreneurs.	

HVC	Saison 2020-2021 Suivi	Saison 2020-2021 Efficace	Saison 2019-2020 Suivi	Saison 2019-2020 Efficace	Saison 2018-2019 Suivi	Saison 2018-2019 Efficace
Catégorie 1						
Réserve écologique			Réserves protégées	oui	Réserves protégées	oui
Ravage de Cerf de Virginie			travaux dans le ravage autorisé pour le 01 novembre	oui	Pas de travaux dans le ravage	oui
Bassin versant de la Grande-Rivière (saumon)			Résultats AEC: à Venir en 2020		Résultats AEC: à Venir en 2020	Normalement encore sous la limite de 50%
Bassin versant en allopatrie			Respect des dates pour les traverses de cours d'eau (voirie). Suivi des populations faites par le MFFP		Respect des dates pour les traverses de cours d'eau (voirie). Suivi des populations faites par le MFFP	
Lisières boisées protégées pour allopatrie			Lisières boisée protégées	oui	Lisières boisée protégées	ok
Frayère			Seul MFFP connait l'emplacement des frayères et en fait le suivi		Seul MFFP connait l'emplacement des frayères et en fait le suivi	ok selon faune
Habitat délimité de la Grive de Bicknell (fragilité des mileux montagneux)			Planification de Jason, validé que les interventions planifiées au massif respectent les modalités prescrites	ok	Planification de Jason, aucune opération dans l'habitat de la Grive de Bicknell	OK
Nid de pygargue			Opérations au Lac Talon, pas de nid découvert. Travaux dans la bande de 400m se sont déroulés entre le 25-09 et le 15-10	ok	pas d'opération dans le secteur du lac Talon	ok
Autres espèces à statut précaire dont la présence est confirmée (flore ou faune)			Massif : aucun travaux planifiés ou réalisés dans l'APC Forap Lac Talon : aucun travaux planifiés ou réalisés dans les 100m du lac	oui	Opérations Massif: Pas d'opération dans la zone d'étude (aire protégée) pas d'opération dans le secteur du lac Talon	ok
Parc National						
Site Géologique exceptionnel						
Catégorie 2						
Forêts d'intérieur (quantité importante)			Pas d'opérations dans les zones d'études Maasif et Daaquam, ok pour le 200m	ok	Pas d'opérations dans les zones d'études Maasif et Daaquam. Ok pour le 200m	ok
Catégorie 3						
Écosystème forestier exceptionnel			Pas d'opérations	ok	Pas d'opérations	ok
Refuges biologiques			Pas d'opérations	ok	Pas d'opérations	ok

HVC	Saison 2017-2018 Suivi	Saison 2017-2018 Efficace	Saison 2016-2017 Suivi	Saison 2016-2017 Efficace	Saison 2015-2016 Suivi	Saison 2015-2016 Efficace	Saison 2014-2015 Suivi	Saison 2014-2015 Efficace
Catégorie 1								
Réserve écologique	Réserves protégées		Réserves protégées	ok	Réserves protégées	ok	Ok	ok
Ravage de Cerf de Virginie	Pas de travaux dans le ravage		Respect des Modalités	Survol à venir	Visite terrain avant et après les travaux (07350). Les gens du MFFP considéraient que la rétention en place (9,5%) serait bénéfique pour le CERF	Survol à venir		
Bassin versant de la Grande-Rivière (saumon)	Résultats AEC: à Venir en 2020	Normalement encore sous la limite de 50%	Résultats AEC: à Venir en 2020	Normalement encore sous la limite de 50%	Résultats AEC: Grande Rivière: 22.25% Rivière Ouelle: 25%	Bien au dessous de la la limite de 50% OK	contour à valider avec MFFP??	
Bassin versant en allopatrie	Respect des dates pour les traverses de cours d'eau (voirie). Suivi des populations faites par le MFFP	ok	Respect des dates pour les traverses de cours d'eau (voirie). Suivi des populations faites par le MFFP	Ok selon la Faune	Respect des dates pour les traverses de cours d'eau (voirie). Suivi des populations faites par le MFFP	Ok selon la Faune		
Lisières boisées protégées pour allopatrie	Lisières boisée protégées		Lisières boisée protégées	Ok selon la Faune	Lisières boisée protégées	Ok selon la Faune		
Frayère	Seul MFFP connait l'emplacement des frayères et en fait le suivi		Seul MFFP connait l'emplacement des frayères et en fait le suivi	Ok selon la Faune	Seul MFFP connait l'emplacement des frayères et en fait le suivi	Ok selon la Faune		
Habitat délimité de la Grive de Bicknell (fragilité des mileux montagneux)	Planif à venir (Jason)		Rapport à venir (Jason)		1.9 ha d'EPC dans l'Habitat de la grive: Lors de la consultation de ces SIP, ni Forap ni la faune n'ont allumés de lumières…nous serons plus vigilants à l'avenir. 12.7 ha à plus de 700 m. d'altitude: modalités respectées	Selon Stéphane Dery, pas de suivi dans les dernières années mais étude à venir (impacts des éoliennes)	EPC Massif à valider Rexforêt?	
Nid de pygargue	Opérations au Lac Talon, Pas de nids découverts Travaux à l'extérieur des nids inscrits dans les affectations du MFFP.		Pas d'opérations dans le secteur du Lac Talon. Pas de nids découverts		Pas d'opérations dans le secteur du Lac Talon. Pas de nids découverts		Pas d'observations	ok
Autres espèces à statut précaire dont la présence est confirmée (flore ou faune)	Opérations Massif: Pas d'opération dans la zone d'étude (aire protégée) Opérations au Lac Talon: -Pas d'opérations dans la montagne du Lac Talon -Pas d'opération à moins de 100 mètre du Lac Talon	ok	Pas d'opérations		Pas d'opérations		Pas d'opérations	ok
Parc National								
Site Géologique exceptionnel								
Catégorie 2								
Forêts d'intérieur (quantité importante)	Pas d'opérations dans les zones d'études Maasif et Daaquam		Pas d'opérations dans les zones d'études Maasif et Daaquam		Pas d'opérations dans les zones d'études Maasif et Daaquam		Pas d'opérations	ok
Catégorie 3								
Écosystème forestier exceptionnel	Pas d'opérations		Pas d'opérations		Pas d'opérations		Pas d'opérations	ok
Refuges biologiques	Aucune récolte dans refuge		Aucune récolte dans refuge	ok	Aucune récolte dans refuge	ok	Aucune récolte dans refuge	ok

Essences en déclin	X			X	X														S'assurer du maintien de la proportion d'essences réputées en raréfaction (Orme d'Amérique, Thuya occidental, Pin blanc, Pin rouge, Frêne Blanc et Pruche du Canada)	Essences non martelées lors de coupes partielles (sauf le THO dans les CJTH) et maintien de semenciers lors de coupe de régénération.	- Suivi des travaux après martelage et après traitement - Conformité des résultats terrain avec les objectifs. **E-** Proportion de ces peuplements dans les inventaires décennaux **(1.4.7)**	Forap			conformité du martelage au dela de 98%	ok	pas de récolte de PIB, sauf si dans emprise de construction de chemin (aussi indiqué dans les prescriptions). THO non martelés dans CPI. Pas d'opération dans lac talon	à valider	Pas de récolte dans les FHVC Armagh et Talon. Pour Grande rivière, ECR seulement		Pas de récolte dans les cèdrières des FHVC Pas de récolte du PIB (à part quelques tiges dans les chemins)		Pas de récolte dans les cèdrières des FHVC Pas de récolte du PIB (à part quelques tiges dans les chemins)		Projet THO CERFO dans Armagh Rétention ok Pas de martelage du THO dans Grande Rivière.	ok
Témoins Écologiques	x	x	x	x	x	x	x	x								X		X	conservations des témoins écologiques	Conversion en ilots de vieillissements jusqu'en 2023	Aucune récolte pour l'instant	Forap. CRECA, MFFP			Forap. CRECA, MFFP	Forap. CRECA, MFFP	Pas de récolte dans les témoins écologiques	ok	Pas de récolte dans les témoins écologiques		Pas de récolte dans les témoins écologiques					
Milieu humide d'intérêt							1		1			1																								
Proposition APC Forap		x				x	x												conservations de valeurs carencées	Aucun aménagement forestier	**S-**Vérification des contours du PAIF avec les affectations, Suivi terrain. E - Protection = efficace	Forap			aucun opération dans les apc	Forap.										
Catégorie 4																																				
Prise d'eau potable									5										Protection intégrale	Aucun aménagement forestier	**S-**Vérification des contours du PAIF avec les affectations, Suivi terrain. E - Protection = efficace	Jason Lamontagne														
Catégorie 5 et 6																																				
Parc régional	X	X	X	X															Maintien de la qualité des sites récréotouristiques (paysages)	Respect des modalités prévues au RADF.	**S-** Suivi terrain des entrepreneurs.	Forap			Pas de NC au niveau du RADF	ok	Pas de NC au niveau du RADF	ok	Pas de NC au niveau du RADF	ok	Pas de NC au niveau du RNI	ok	Pas de NC au niveau du RNI	ok	Pas de NC au niveau du RNI	ok
ZEC					X																	Forap														
Site de ski alpin		1																	Maintien de l'utilisation culturelle et socioéconomique	Respect des mesures d'harmonisation entendues avec les intervenants (paysage)	- Conformité du RAIF avec le respect des éléments à protéger. **(5.3.4)** **E-** Conformité du RAIF avec le respect des ententes (formulaire à signer par toutes les parties). **(6.1.2)**	Forap			pas de plaintes	ok	pas de plaintes	ok	pas de plaintes	ok	pas de plaintes	ok	pas de plaintes	ok	pas de plaintes	ok
Sentiers de motoneige et de VTT	X	X	X	X	X																	Forap														
																						Forap														
Érablières louées	5			3	25																	Forap														
Site de villégiature									X													Forap														
Terrains sous bail		14	4	1																		Forap														